



Association CADRE - Méditerranée

ECOLE DE BIODANZA® ROLANDO TORO MEDITERRANEE

Membre de l' International Biocentric Foundation – IBF

Membre des Centres d'Investigation des Exercices et Musique de Biodanza - CIMEB

Membre Association des Professionnels de la Biodanza Région PACA - APBPACA

Catherine Charbonnier - Hélène J. Lévy Benseft – Michel Bercher

www.ecolebiodanza-med.com



**ESPACE EXCELLENCE DU FACILITATEUR DE BIODANZA
CYCLE DE FORMATION CONTINUE
2017 - 2018**

Module 1 : 8, 9 et 10 Septembre 2017

« LA PAROLE DU FACILITATEUR »

Module 2 : 10, 11 et 12 Novembre 2017

« METHODOLOGIE DE LA PROGRESSIVITE »

Module 3 : 9, 10 et 11 Février 2018

« INTRODUCTION AU CONTACT ET A LA SEXUALITE »

Module 4 : 20, 21 et 22 Avril 2018

« DYNAMIQUE DE GROUPE ET RESOLUTION DE CONFLITS »

Module 5 : 8, 9 et 10 Juin 2018

« METHODOLOGIE DE LA TRANSE »

Cycle de formation continue destiné aux

Cycle de formation continue destinée aux Facilitateurs de Biodanza
Titulaires et en cours de supervision
Elèves en cours de méthodologie*

LIEU DE LA FORMATION

« LA COLLINE DES ANGES »

ROQUEFORT LES PINS

ALPES-MARITIMES

(Aéroport le plus proche : Nice Côte d'Azur)

**(sur autorisation du directeur de l'Ecole d'appartenance)*

PRESENTATION DE LA FORMATION CONTINUE

Notre proposition s'inscrit dans un projet de formation permanente conçue pour l'approche approfondie de certains aspects de la méthodologie, du processus et des outils de la Biodanza. La formation continue est un processus permettant au professionnel de la Biodanza – le facilitateur – de bénéficier d'un espace d'accompagnement et d'actualisation. Seule la formation continue est à même de répondre aux besoins continus de révision et d'approfondissement des différents thèmes de la Biodanza. Elle permet de porter, sur la propre pratique, un regard qui évolue en même temps que celle-ci, et qui s'enrichit du partage de l'expérience avec les pairs.

Cette formation ne remplace pas et n'équivaut pas aux modules de méthodologie inclus dans les programmes de formation des Écoles de Biodanza. Elle constitue un complément de formation dans laquelle des professionnels expérimentés et habilités à le faire – des didacticiens – partagent leur expérience de facilitation, de supervisions, de formation et d'accompagnement de facilitateurs de Biodanza depuis de très nombreuses années.

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

L'ensemble des modules sélectionné pour cette formation continue a pour objectif de soutenir la pratique du facilitateur sur la voie qu'il a choisie et qui est celle de se mettre au service d'un processus d'épanouissement humain : le sien propre et celui des personnes qui le rejoignent dans ses groupes, ses stages, et lui font confiance. Chacun des modules de ce cycle sera précédé, dès l'ouverture, par un moment d'échange d'expériences, d'expression des besoins, de partage. Ce sera aussi un moment d'intégration vivencielle pour tous les participants.

Cette proposition s'adresse cette formation aux facilitateurs de tous niveaux de formation et d'ancienneté : facilitateurs didacticiens, titulaires, en phase de titularisation. Elle est accessible aussi aux étudiants en phase de méthodologie, sur autorisation de l'école d'appartenance. Ces critères permettent d'assurer un cadre structuré : à la fois affectif, protégé et professionnel. Il est fortement conseillé de participer à l'ensemble des modules et la préférence sera donnée, lors de l'inscription, aux personnes s'engageant à suivre la totalité du cycle.

PRESENTATION DES MODULES

- **MODULE 1 - 8 au 10 Septembre 2017 -
LA PAROLE DU FACILITATEUR – Hélène J. Lévy Benseft**
Sachant l'importance que peut avoir la consigne dans l'induction des vivencias, la parole du facilitateur fait partie intégrante de la méthodologie et de l'art de faciliter. Ce module apporte des outils exceptionnels et très concrets pour soutenir le facilitateur de Biodanza dans cet art si délicat.

- **MODULE 2 - 10 au 12 Novembre 2017
METHODOLOGIE DE LA PROGRESSIVITE – Hélène J. Lévy Benseft**
Un processus intégrant doit permettre à la fois une dynamique évolutive continue et une stabilisation des changements chez les personnes qui pratiquent la Biodanza.

Ceci est possible lorsque les paliers d'intégration sont franchis avec le moins de résistance et le plus de participation possibles. Ceci permet à la personne de "prendre en mains" son propre processus. C'est un art délicat pour le facilitateur confronté - pour lui-même et de la part des autres - à la demande de nouveauté, d'intensité, et aussi aux peurs du changement.

○ **MODULE 3 - 9 au 11 Février 2018**

INTRODUCTION AU CONTACT ET A LA SEXUALITE - Hélène J. Lévy Benseft

L'intégration du contact au processus d'intégration en Biodanza est incontournable. Il se fonde sur la connaissance que nous avons de son importance dans la structuration de l'identité. Il doit donc être introduit avec soin, ne devant être ni trop chargé d'enjeux, ni banalisé. Mais s'inscrivant dans l'accompagnement de la recherche légitime de cohérence de toute personne en quête de sa plénitude, de son authenticité, dans le respect d'elle-même et de l'autre. Et en même temps, l'aventure du contact se confronte à un contexte culturel où sa manifestation intégrée n'est pas aisée. Cela demande du tact, et surtout la connaissance des dynamiques individuelles et groupales face à ce que peuvent générer les situations où le contact est l'élément clé de l'échange, de la rencontre.

MODULE 4 - 20 au 22 Avril 2018

DYNAMIQUE DE GROUPE ET RESOLUTION DES CONFLITS – Daniele Tavares

La pratique de la Biodanza nous initie à une ouverture aux autres peu commune, tant en intensité qu'en profondeur. Ce qui peut parfois bouleverser des modes de communications empreints de mécanismes et d'automatismes tels que réagir, se défendre, s'opposer, se confronter, vouloir convaincre, vouloir avoir raison...Autant de comportements qu'il n'est pas si aisé de désamorcer. Surtout lorsque tant d'affects sont mobilisés dans un groupe, et que le groupe n'est ni fortuit, ni éphémère, ni occasionnel, mais constitue une matrice de développement et de croissance dans la durée. Des outils précieux inspirés par le Principe Biocentrique, l'Intelligence Affective, et l'Ethique relationnelle peuvent soutenir le facilitateur de Biodanza dans l'accompagnement qu'il offre à ses groupes.

MODULE 5 - 8 au 10 Juin 2018

METHODOLOGIE DE LA TRANSE – Hélène J. Lévy Benseft

En accord avec la méthodologie de la Biodanza et son modèle Théorique, le processus d'intégration passe par la capacité de plus en plus grande de diminuer l'action des mécanismes de défense, de contrôle et de conditionnement de la perception. Ceci afin de transformer notre relation à nous-mêmes et au monde, à partir de la vivencia de "non-séparation". L'induction des états modifiés de conscience par la vivencia demande de maîtriser des outils aussi puissants que la musique, la danse et les situations de groupe, mais aussi d'accompagner de façon progressive l'approfondissement de la transe (ses effets, ses expressions, ses nuances).

Le nombre de participants à ce cycle est limité afin de permettre la proximité entre les participants eux-mêmes et les formateurs.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour chacun de ces moments d'approfondissement méthodologiques, il est prévu :
Des propositions structurées et progressives.
Une pratique participative.
Du matériel didactique (documentation spécifique à chacun des thèmes, et autres supports).

Les outils didactiques:

À l'occasion de chaque module, un document PowerPoint sera proposé, avec les exercices et les musiques en format mp3. Les participants auront aussi la possibilité de réaliser des enregistrements audio et vidéo (soumis à la législation du droit à l'image). Ce matériel devra être réservé à l'usage exclusif des participants à cette formation. Il sera demandé à chacun de prévoir un périphérique de stockage (clé USB ou Disque Dur externe) pour chaque module.

Lieu de la formation :

La Colline des Anges – Chemin de Courraouts – Roquefort-les-Pins

Horaires de la formation :

Vendredi : de 19h30 à 23h00 (accueil à partir de 19h00)

Samedi : de 10h00 à 19h00

Dimanche : de 9h30 à 17h30

Les participants sont invités à ne pas prendre d'engagements le samedi soir, afin de garder une possibilité de souplesse dans l'horaire de fin de journée, en fonction de besoins.

Repas et Hébergement

Les repas sont pris sur place en commun, en partageant en toute convivialité ce que chacun aura apporté.

Il y a des possibilités d'hébergement sur place pour un maximum de 20 personnes. Si vous souhaitez être hébergés sur place, veuillez contacter Michel Bercher par mail :

michel@biodanza-med.com

Coût du Cycle de Formation Continue : 5 pour un total de 75 heures de formation)

Prix de l'ensemble du cycle en un unique règlement : 600€

Prix de chaque module (régulé séparément) : 150€

Inscriptions

Le bulletin d'inscription joint doit être complété et signé et nous parvenir avec votre chèque d'acompte ou la copie de votre virement bancaire à l'adresse suivante :

Ecole de Biodanza Rolando Toro Méditerranée
34 CHEMIN DE SAINTE COLOMBE – 06140 - VENCE

COORDONNÉES POUR VIREMENT BANCAIRE

BANQUE : CAISSE D'ÉPARGNE COTE D'AZUR

AGENCE : VENCE

TITULAIRE DU COMPTE : CADRE MEDITERRANEE

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0039 7389 184

BIC : CEPAFRPP831

Référence : Formation Continue 2017-2018

Aucune inscription ne saurait être retenue en l'absence de votre bulletin accompagné de la preuve de votre règlement (acompte ou totalité). Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous téléphoner :

Hélène : 06.64.84.63.09 – helene@biodanza-med.com

Catherine : 06.77.86.66.05 – catherine@biodanza-med.com

Michel : 06.08.40.52.96 – michel@biodanza-med.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

À COMPLÉTER ET NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LE 21 AOÛT 2017

Ecole de Biodanza Rolando Toro Méditerranée

34 CHEMIN DE SAINTE COLOMBE – 06140 - VENCE

PRÉNOM :

NOM:

E.MAIL :

ADRESSE POSTALE:

TITULAIRE : DIDACTICIEN : EN COURS DE SUPERVISION : EN METHODOLOGIE :

PRIX DE LA FORMATION CONTINUE : cocher l'option de paiement sélectionnée

PAR MODULE 150€)

- Je joins mon chèque d'acompte d'une valeur de 100 € par module à l'ordre de CADRE MEDITERRANEE
- Je m'acquitterai du solde de sur place au moment du stage et pour chaque module
- Je réalise un virement bancaire d'acompte de 100€ sur le compte de CADRE MEDITERRANEE
- Je remettrai un chèque d'acompte par module pour les modules suivants
- Je réglerai le solde sur place en espèces

RÈGLEMENT UNIQUE (les cinq) 600 €

- Je joins un chèque pour la totalité de la formation à l'ordre de CADRE MEDITERRANEE
- Je réalise un virement bancaire pour la totalité de la formation sur le compte de CADRE MEDITERRANEE

Je désire recevoir un reçu/facture (indiquer le libellé) :

Je reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de désistement de ma part intervenant après le 21 Aout 2017, l'acompte versé sera retenu (sauf cas de force majeure – Article 1148 DU CODE CIVIL).

Mon inscription ne sera assurée qu'à la réception du chèque ou du virement de mon acompte.

Date et signature : _____